



Le comité de lancement du Projet Alimentaire Territorial (PAT) a eu lieu le 1^{er} juin 2021 à Cuers. Il était présidé par M. François de CANSON, Président de la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures, maire de La Londe les Maures (au centre de la photo) et Mme Christine AMRANE, Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à l'agriculture et élue référente du Projet Alimentaire Territorial, maire de Collobrières (à droite de la photo), en présence de M. Bernard MOUTTET, Vice-Président et maire de Cuers, commune d'accueil de ce comité de pilotage (à gauche de la photo).

Les organismes présents :

De nombreux acteurs de l'alimentation du territoire étaient représentés : les six communes du territoire, la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, la Chambre d'Agriculture du Var, AgribioVar, l'AUDAT.VAR, la Communauté de communes du Golfe de Saint Tropez, la Communauté d'Agglomération Dracénoise, le syndicat des restaurateurs UMIH 83, la Prud'homie de la Pêche du Lavandou, la SAFER, l'association « Nostre Terraire ».

L'objectif de ce comité de pilotage :

Ce comité de pilotage avait pour objectifs de présenter ce projet aux différents acteurs de l'alimentation, d'informer sur son calendrier, de créer une dynamique sur le sujet entre les communes en présentant les actions déjà menées par les différentes communes et de profiter de retour d'expériences de PAT plus avancés comme celui de la ville de Mouans Sartoux ou encore de celui de la Communauté de communes du Golfe de Saint Tropez.

La volonté des élus de la Communauté de communes Méditerranée Porte de Maures :

Ce comité de pilotage a été l'occasion pour les élus de la communauté de communes de réaffirmer :

- leur volonté d'aller vers des actions qui parient sur l'écologie pour accompagner le développement des territoires,
- leur volonté de créer les conditions favorables aux objectifs d'une meilleure restauration collective, d'une agriculture responsable et d'une aide à la remise en culture d'espaces agroforestiers, d'une meilleure valorisation des déchets et de l'accès à tous à une alimentation de qualité,
- le lien important des communes de l'intercommunalité avec le monde agricole,
- leur souhait de voir une agriculture plus diversifiée sur le territoire,
- la nécessité de valoriser les ressources naturelles qui constituent le paysage et le terroir afin de maintenir, développer et diversifier notre attractivité touristique.
- le désir de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur de voir la totalité de son territoire couvert par des Projets Alimentaires Territoriaux.

Echanges sur les actions menées par les communes :

L'objectif du PAT est de créer des échanges entre les acteurs sur les actions existantes et permettre l'émulation de nouvelles actions communes ou portées par un ou plusieurs acteurs du territoire.

Chaque commune a ainsi présenté une action qu'elle a mise en place ces dernières années et qui répond aux objectifs du Projet Alimentaire :

- La création d'un potager des écoles (La Londe Les Maures)
- La remise en production de restanques communales (Le Lavandou)
- La mise en place de table de tri dans les cantines (Pierrefeu)
- La création d'une cuisine centrale (Bormes les Mimosas)
- La mise en place d'une Zone Agricole Protégée (Cuers)
- La constitution d'une association pour soutenir l'agriculture locale (Collobrières)

Retour d'expérience de la ville de Mouans-Sartoux, présentation de Gilles PEROLE, adjoint au maire de Mouans-Sartoux "Enfance-Education-Alimentation" :

Cette intervention a permis d'identifier les leviers de réussite du projet de Mouans-Sartoux :

- La sensibilisation du public scolaire à l'alimentation durable, par le biais des cantines et la mise en place d'ateliers à destination des enfants ont permis de sensibiliser les familles à l'alimentation durable.
- Dans un contexte foncier tendu, la mise en place d'actions fortes sur l'animation foncière et le soutien des installations agricoles, sont nécessaires au développement de l'agriculture locale.

Depuis des années, la commune de Mouans Sartoux investit dans la restauration scolaire, pour que les cantines servent des repas locaux et 100% bio. Elle a notamment triplé la surface classée agricole sur son territoire et commencé à produire des légumes en régie. Actuellement 85% des légumes fournis aux cantines proviennent de cette production en régie.

Retour d'expérience de la Communauté de communes du Golfe de Saint Tropez, présentation de Jacques BRUN :

Jacques BRUN a présenté des exemples de foncier remis en cultures, de la récupération du foncier jusqu'à la mise en production, en passant par les travaux nécessaires pour la conversion de foncier boisé vers de l'agriculture et la recherche de producteurs.

Une des problématiques les plus importantes du PAT de la CCMPM étant l'accès au foncier, ce retour d'expérience était enrichissant pour la concrétisation de ses actions.

Clôture du comité de pilotage :

La clôture du comité de Pilotage a permis à Mme AMRANE, maire de Collobières, Vice-Présidente de la Communauté de communes et élue référente de ce projet de rappeler les priorités du PAT de la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures :

- l'action sur les cantines afin de mobiliser la population,
- la nécessité de valoriser les agriculteurs en place et de trouver du foncier disponible pour installer de nouveaux producteurs en diversifiant les productions.

Cette clôture a été l'occasion pour les différents acteurs présents de renouveler leur soutien à ce projet.

Nos partenaires : DRAAF, ADEME, La chambre d'Agriculture du Var, AgribioVar, AudatVar, la Safer, Le CERPAM, l'ONF

Contact : Marie AMEDRO, chargée de projet 04 94 01 63 63 mamedro@ccmpm.fr



Contrat de
Transition
Écologique

